



Dossier d'inscription 2018

À lire *attentivement* afin de faciliter l'organisation de la colonie !

Nous ne procédons à aucune réservation : l'inscription se fait selon la date d'affranchissement des pièces à fournir ci-dessous, le cachet de la poste faisant foi. Elle ne sera effective qu'à partir de la réception de tous les éléments demandés. Un rappel de notre part pour un élément manquant suspend donc la procédure d'inscription.

Après réception du dossier, **un courriel** confirmant l'inscription de l'enfant **vous sera envoyé** dans un délai de huit jours. **Nous vous demandons de ne pas écrire d'ici-là.** Attention tout participant doit avoir **entre 7 et 11 ans** au moment de la colonie !

Pièces à fournir:

1. Fiche de renseignement n°1 signée par l'un des parents ;
2. Fiche de renseignement n°2 signée par l'un des parents ;
3. Fiche sanitaire de liaison (2 pages) signée par l'un des parents ;
4. Annexe sur les tiques et les poux, signée par l'un des parents ;
5. Ordonnance(s) médicale(s) pour toute prise de médicament(s) ;
6. Photocopie des pages vaccins (ou contre-indication) de votre (vos) enfant(s) ;
7. Règlement de l'inscription. (chèque)
8. Règlement du car (le cas échéant, par un chèque distinct)

Renseignements pratiques:

- **Dates** : du **lundi 9** au **dimanche 22 juillet**

Arrivée : Les enfants sont attendus le **lundi 9 juillet** à partir de 15h00 au collège Frassati. Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de ne pas arriver à la colonie avant 15h00. Les enfants s'installeront à leur arrivée, **entre 15h00 et 17h00**. Ils seront aidés par les moniteurs (et les parents s'ils le désirent). La **messe** d'ouverture sera célébrée à 17h30, les parents ou accompagnateurs pouvant y assister.

Retour : La colonie sera clôturée par une **messe** qui sera célébrée sur place le 22 juillet à **10h00**, suivie d'un spectacle par les enfants qui se terminera vers **midi**. Les familles sont invitées à assister à l'une et à l'autre, puis celles qui le désirent auront la possibilité de rester déjeuner sur place dans le parc (repas tiré du sac).

Le transport de votre domicile au lieu de la colonie est **à votre charge**. La colonie organise un **voyage en groupe aller-retour de Paris à Mandres-sur-Vair** (train + car) sous la responsabilité d'adultes. Les billets de train entre Paris et Nancy seront à acheter par vous-même, tandis qu'une participation est demandée pour l'affrètement d'un car entre Nancy et

Mandres-sur-Vair (12€ l'aller simple). (sur un **chèque distinct**). Les horaires des trains vous seront communiqués par courriel dès que disponibles.

- **Thème:** « Les Cristeros, *Vive le Christ-Roi !* » (cf. site internet)
- **Tarifs :**

Normal	Soutien
295 € le premier enfant	315 €
270 € le deuxième	290 €
250 € le troisième	260 €

Le règlement se fait **uniquement** par **chèque** (ordre: « colonie Saint-Antoine ») ou par **chèques vacances** (à envoyer avec leur souche supérieure, merci également de bien vouloir payer 300€ et non 295€ si vous payez en chèques vacances afin de couvrir les frais d'envoi + la commission de gestion de la société).

Le trajet en car, de 12 € l'aller simple ou 24€ l'aller-retour, se règle **par un chèque distinct**.

Remarque : La colonie accepte aussi et gère les bons CAF et MSA (calcul du montant des bons : compter 14 jours de colonie, du lundi 9 inclus au dimanche 22 inclus). Cependant, pour faciliter la gestion de la colonie, **le prix total du camp est demandé dès l'inscription**, charge à la colonie de vous reverser l'aide de la CAF une fois celle-ci perçue.

Pour les chèques, un encaissement différé peut-être demandé ainsi qu'un paiement en plusieurs chèques (merci de **bien écrire au dos** du chèque la date à laquelle vous souhaitez qu'il soit encaissé, afin d'éviter de multiplier les échanges par mail) à défaut, les chèques seront encaissés courant avril.

Attention : Pour tout désistement réalisé moins de 1 mois avant le début de la colonie (ie. après le 9 juin), celle-ci retiendra 30% des frais d'inscription en raison des frais engagés, à moins que la place laissée vacante ne soit reprise par un nouvel inscrit.

Le prix ne doit être un empêchement pour aucun enfant (ne pas hésiter à nous contacter en cas de réelles difficultés).

- **Adresses et contacts:**

Site internet : www.coloniesaintantoine.com

Email : coloniesaintantoine@yahoo.fr

Adresse administrative de la colonie:

(Où retourner le dossier d'inscription)

Colonie Saint-Antoine - Abbé Donatien Viot
Séminaire Saint-Pierre
Kirchstrasse, 16
D-88145 Wigratzbad-Opfenbach
ALLEMAGNE

Adresse postale et lieu de la colonie:

(Seulement pendant la colonie)

Colonie Saint-Antoine
Collège Bienheureux Frassati
50, rue Monseigneur Rodhain
88800 Mandres-sur-Vair
FRANCE

- **L'équipe d'encadrement :**

Directeur: Abbé Guilhem Drouault

Téléphone durant la colonie: 06.26.15.68.07 (en cas d'urgence)

Aumônier: Abbé Thibault Desjars de Keranrouë, FSSP

Téléphone: 06.46.36.36.05

Moniteurs: Pour les garçons : séminaristes de la FSSP et moniteurs laïcs

Pour les filles : monitrices laïques

- **Quelques avis:**

AVIS SUR LES POUX - à lire attentivement !

Ces dernières années nous avons eu à essayer des attaques de poux à la colonie. L'invasion des poux occasionne un énorme travail pour les monitrices (des dizaines de shampoings et traitements divers sont nécessaires pour les éradiquer voire parfois des coupes de cheveux occasionnant de fortes émotions chez les enfants et chez les monitrices). Un temps non négligeable pour les activités communes est perdu dans cette lutte contre les poux. Comme vous le savez, nos monitrices sont des bénévoles qui se dévouent généreusement pour le bien de vos enfants, vous comprendrez **qu'il est inadmissible de leur imposer ce fardeau.** Il est contraire à la plus élémentaire charité chrétienne d'envoyer votre enfant à la colonie si vous savez qu'il a des poux. Il suffit d'une tête pour en contaminer 50 en moins de deux jours.

En conséquence, pour lutter plus efficacement contre ce fléau qui gâche l'ambiance, je demanderai aux monitrices d'inspecter les têtes à l'arrivée des enfants. **Tout enfant qui aura des poux ne pourra pas être admis à la colonie Saint-Antoine.** Il devra impérativement repartir avec ses parents pour le traitement et sera accueilli à la colonie dès qu'il en sera débarrassé. Afin de vous éviter ces ennuis, **nous vous recommandons fortement** d'utiliser (au moins 10 jours avant le début de la colonie) un répulsif à poux comme **l'huile essentielle de lavande** que l'on trouve dans le commerce.

Merci de veiller à ce que vos enfants arrivent avec les ongles coupés.

Des photos de vos enfants seront mises en ligne quotidiennement. L'accès aux photos est ouvert par mot de passe aux seules familles concernées. Merci de ne pas écrire de mail pendant la colonie à propos des photos.

Nous vous demandons d'écrire au moins une lettre par semaine à votre enfant. Il est très important pour lui de savoir que ses parents pensent à lui et ne l'oublient pas. De plus les autres enfants recevant du courrier, il sera très peiné de ne rien recevoir de votre part.

- **Composition du sac :**

Merci de bien vouloir respecter la liste suivante :

- ❖ **Toutes les affaires** doivent être marquées (étiquette brodée ou encre indélébile) au nom, et si possible, au prénom des enfants. L'expérience montre que ces derniers ne reconnaissent pas souvent leurs affaires au milieu de celles des autres.
- ❖ Il est conseillé de joindre aux bagages la **liste des affaires** emportées.
- ❖ Un **drap housse** (et pour les enfants "à risque", merci de joindre une alaise).
- ❖ Affaires de nuit : **2 pyjamas, sac de couchage**.
- ❖ Affaires de toilette : **3 serviettes, 2 gants de toilette, savon**, brosse à dents, dentifrice, **shampoing**.
- ❖ **Produit répulsif contre les poux + anti-tique** si possible.
- ❖ Affaires de rechange (**pour 15 jours**) - bermudas, pantalons, jupes, chemises, **sous-vêtements, chaussettes (une paire par jour impératif)**, mouchoirs, pull-over (deux ne sont pas de trop non plus)... **Attention ! Nous ne pouvons pas faire de lessive**. Veillez donc à donner suffisamment de linge de rechange.
- ❖ Une tenue adéquate pour sortir en forêt (**prévention contre les tiques**) : **vêtements clairs couvrant entièrement bras et jambes**, chaussettes remontées sur le pantalon et **chapeau impérativement**.
- ❖ La tenue du dimanche, à savoir impérativement: **bermuda bleu marine et chemise blanche** pour les garçons ; **jupe ou robe bleu marine et haut blanc** pour les filles.
- ❖ Divers: chaussures de sport, **chaussures d'intérieur (pantoufles, chaussons) : (obligatoire !!)** , affaires de pluie (ciré, K-Way, bottes ou chaussures imperméables...), un **couvre-chef**, un **maillot de bain** (pour les douches), une **gourde**. Pantalon pour le sport en général, sac à dos, sac pour le linge sale.
- ❖ De quoi écrire, (enveloppes timbrées dont 2 au moins avec l'adresse des parents), chapelet ou dizainier.
- ❖ **Inutile**: canif (interdit), boussole, quart, gamelles, couverts... Nous demandons à ce que les enfants **n'emportent aucun appareil électronique (téléphone, tablette, appareil photos, lecteurs DVD, radio, baladeur etc.)** ; il va de soi que les vacances sociales et spirituelles que vous offrez à vos enfants par cette colonie excluent absolument tout contact proche ou lointain avec ces objets qui nuisent à leur épanouissement et à leur équilibre psychique. Sont également interdits : les colis de friandises, bonbons et objets précieux. Il est inutile de donner de l'argent de poche aux enfants, car ils n'auront pas l'occasion de le dépenser.
- ❖ Pour les enfants prenant le train, les **valises à roulettes** sont fortement recommandées.

L'expérience montre qu'il est très utile de faire la valise de votre enfant en sa présence, lui montrant quelles sont ses affaires et lui donnant les recommandations nécessaires.

Nous vous demandons de veiller à la décence des tenues de vos enfants : les mini-jupes, shorts, débardeurs sont prohibés. Merci de votre compréhension. Les filles assistent à la messe quotidienne (facultatif une fois sur deux) en jupe ou en robe.

Fiche de renseignements n° 1 (par famille)

1. Nom :

2. Adresse :

.....

.....

3. E-mail(s) :

4. Téléphone fixe des parents :

5. Téléphone portable des parents :

Inscription(s) à la colonie du lundi 9 au dimanche 22 juillet 2018 (prénoms) :

1. né(e) le.....

2. né(e) le

3. né(e) le

4. né(e) le

Mon fils, ma fille, mes enfants rejoindra(ont) la colonie le lundi 9 juillet 2018 à partir de 15h par le moyen de transport suivant :

Il(s) sera(seront) conduit(s) en voiture sur le lieu de la colonie.

Il(s) prendra(ont) le train organisé par la colonie.

Autre:

Repartira(ont) de la colonie le dimanche 22 juillet 2018:

En voiture avec nous.

Il(s) prendra(ont) le train organisé par la colonie.

Autre :

Attestation de décharge pour le transport de mineurs dans des véhicules privés

Je, soussigné M. / Mme, père/ mère/ tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise la colonie Saint-Antoine, organisée par l'association Centre Saint-Antoine et déclarée à la DDCSPP des Vosges pour la colonie ayant lieu du 09/07/2018 au 22/07/2018, à transporter les enfants susmentionnés dans des véhicules privés pour les activités extérieures de la colonie qui nécessiteraient un déplacement en voiture, et ce pour toute la durée de ladite colonie.

Date et signature :

Fiche de renseignements n°2 (par enfant)

**Photo
récente à
agrafer ou
coller ici**

(merci de joindre une photo, c'est important !)

Mon fils, ma fille..... :

- joue d'un instrument de musique oui non – si oui, lequel :
- chante dans une chorale oui non – si oui, laquelle :
- a déjà fait la colonie, du scoutisme, un camp ou une activité équivalente oui non

• **Mouille son lit** oui non

- est baptisé(e) oui non
- a fait sa première communion... oui non (à compter du premier jour de la colonie)
- est confirmé(e) oui non

• a suivi année(s) de catéchisme

• **Quel trait de caractère domine chez votre enfant ?** (cette rubrique, ainsi que la dernière de cette page, est pour nous **très importante** et nous permet, en connaissant par avance votre enfant, de faciliter son intégration dans le groupe et d'éviter des erreurs) :

.....

.....

.....

• **Connait des enfants qui font la colonie ? Si oui, lesquels et quelles relations il a avec eux ?** (famille, écoles, paroisses...) :

.....

.....

• **Mérite de la part des moniteurs ou des monitrices, une attention particulière sur les points suivants non abordés ici et dans la fiche sanitaire de liaison :**

.....

.....

.....

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

« La législation en vigueur ne permet à des tiers de diffuser des photographies de personnes que si ces dernières leur ont transmis une autorisation signée. S'il s'agit de personnes mineures l'autorisation des parents est nécessaire. »

Afin de nous conformer aux prescriptions légales, nous vous demandons de bien vouloir nous autoriser à utiliser les photos sur lesquelles pourront se trouver vos enfants.

Pour mon enfant dont le nom figure dans la fiche d'inscription ci-dessus:

- J'autorise que les photographies, prises dans le cadre des activités de **la colonie Saint-Antoine** soient publiées dans les supports de communication de **la colonie Saint-Antoine** (accès protégé par mot de passe pendant la colonie)

- J'autorise la **colonie Saint-Antoine** à communiquer ces mêmes photos à la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**, afin qu'elle en utilise certaines pour ses différents moyens de communication (tracts, site internet, lettres aux amis...).

Date et signature :



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non

MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non

AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....

OBSERVATIONS

.....

ANNEXE SUR LES TIQUES ET LES POUX – à signer et à joindre au dossier

AVIS SUR LES POUX et les TIQUES - à lire attentivement !

AVIS SUR LES TIQUES : des sorties en forêt sont prévues durant la colonie. Malheureusement, comme de nombreuses régions en France désormais, la région de la colonie est une zone à risque par rapport à la maladie de Lyme. Votre enfant doit donc **impérativement apporter avec lui une tenue pour aller en forêt** (cf. liste des affaires ci-dessus). Le dispositif de prévention mis en place l'année dernière a très bien fonctionné. N'hésitez pas à **munir votre enfant d'un produit répulsif anti-tique**. Les enfants sont systématiquement inspectés au retour de la forêt. Néanmoins, en cas de morsure une fiche vous sera remise en fin de colonie indiquant à quel endroit la tique a mordu.

AVIS SUR LES POUX : Ces dernières années nous avons été confrontés aux poux à la colonie. L'invasion des poux demande un énorme travail aux monitrices (des dizaines de shampoings et traitements divers sont nécessaires pour les éradiquer ... voire parfois des coupes de cheveux occasionnant de fortes émotions chez les enfants et chez les monitrices). Un temps non négligeable pour les activités communes est perdu dans cette lutte contre les poux.

Comme vous le savez, nos monitrices sont des bénévoles qui se dévouent généreusement pour le bien de vos enfants, vous comprendrez **qu'il est inadmissible de leur imposer ce fardeau (toute négligence de la part des parents est donc coupable)**. Il est contraire à la plus élémentaire charité chrétienne d'envoyer un enfant à la colonie si on sait pertinemment qu'il est porteur de poux. Comme vous le savez peut-être il suffit d'une tête infectée pour en contaminer des dizaines en moins de deux jours dans un cadre de vie en collectivité !

En conséquence, pour lutter plus efficacement contre ce fléau qui gâche l'ambiance, **je demanderai aux monitrices d'inspecter les têtes à l'arrivée des enfants. Tout enfant qui aura des poux ne sera pas admis à la colonie Saint-Antoine.** Il devra impérativement repartir avec ses parents pour le traitement mais pourra revenir à la colonie dès qu'il en sera débarrassé. Afin de vous éviter ces ennuis, **nous vous recommandons fortement** d'utiliser (au moins 10 jours avant le début de la colonie) un répulsif à poux comme **l'huile essentielle de lavande** que l'on trouve dans le commerce.

Date et Signature d'un des parents :